CCC Genève – Newsletter

Commission Contributive Citoyenne Genève, Maison des Associations, 15 Rue des Savoises, 1205 Genève
E-mail : info@cccgeneve.com - Site Internet : www.cccgeneve.com

Juillet 2020 n°4

Dans ce numéro

Edito : USA et racisme

Déconfinement et Humanisme

Nouvelles de la CCC Genève

Agenda CCC Genève

5 septembre 2020 : reprise de la formation à la citoyenneté

27 septembre 2020 : votations

Commission Contributive Citoyenne Genève
Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève

EDITO

« Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »

Jean de La Fontaine, *Fables*, 1678

Que nous apprend la mort de George Floyd, le 25 mai 2020 ? Hormis la violence d'un crime partagé en direct dans le monde entier, c'est la vision abjecte d'un policier (blanc) écrasant un citoyen américain (noir) jusqu'à son étouffement. Voilà que les Etats-Unis s'embrasent, provoquant une onde de choc dans le monde entier. Un meurtre qui s'ajoute à une longue liste de violences policières que l'on croyait obsolètes depuis la présidence de Barack Obama. Il faut croire que les vieux démons américains sont toujours présents, comme s'ils faisaient partie intégrante de leur ADN.

Le racisme est un virus circulant aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Il se développe sous de multiples formes : haine, mépris, compassion ou paternalisme, qui ont pour conséquence de gangréner nos sociétés. Ce poison est-il la conséquence d'une antipathie "naturelle" du blanc envers le noir ? Si cela est vrai, cela minimiserait la responsabilité du système social. Or, si ce caractère "naturel" paraît indémontrable, c'est que le racisme résulte de conditions spécifiques qu'il nous incombe de faire disparaître. L'Histoire américaine et européenne ne fait que témoigner tant le racisme fut partie intégrante de la construction de notre civilisation.

Dans ce contexte, il est possible d'affirmer que la déclaration d'indépendance et des droits de l'homme se bornait à reconnaître les droits à la vie, à la liberté, et au bonheur des hommes blancs, reflétant l'idéologie de nations supérieures. Le gouvernement américain suivait presque à la lettre le comportement de l'Etat capitaliste décrit par Marx : prétendument neutre dans le maintien de l'ordre, il servait, de fait, les intérêts des plus riches. Une conception humaniste étroite et parcellaire, partielle et partiale, et tout compte fait sordidement raciste, qui a abouti au colonialisme, soit le refus de l'égalité des droits aux indigènes.

Quand l'Amérique dénonçait le racisme chez les autres tout en maintenant chez elle la ségrégation, il fallut alors se confronter à la question raciale. D'une part pour apaiser une population noire enhardie par les promesses faites pendant la guerre puis frustrée de ne rien voir venir, d'autre part pour présenter au monde l'image d'une Amérique capable de répondre à la critique communiste permanente dénonçant la question raciale comme l'échec le plus flagrant de la société américaine.

Un faisceau de preuves démontrait que, malgré toutes les lois sur les droits civiques désormais en vigueur, les tribunaux ne protégeaient jamais les Noirs contre la violence et l'injustice.

On apprit plus tard que, pendant toute la période du mouvement des droits civiques, au moment même où le gouvernement faisait des concessions par le biais de lois votées au Congrès, il menait par l'intermédiaire du FBI une politique de harcèlement et de destruction des groupes activistes noirs. Ainsi, on ne pouvait que constater la destruction de la classe populaire noire : chômage, ghetto, montée du crime, de la drogue, et de la violence.

La politique "Law and Order" consistait à convaincre les électeurs que les politiciens étaient impitoyables envers le crime, avec pour conséquence d'avoir le taux le plus fort d'incarcération du monde pour les Etats-Unis, sans pour autant empêcher l'augmentation de la criminalité. 70% des personnes emprisonnées dans l'Etat de New-York étaient originaires de quartiers extrêmement précaires, souffrant de pauvreté, d'exclusion, de marginalisation et vivant dans le désespoir total.

La stratégie du pouvoir exécutif est de diriger la colère des citoyens vers des groupes sans défense. Le principal objectif de la politique est d'effrayer la population en la menaçant d'une batterie infinie de menaces imaginaires. Parmi elles figurent les criminels, les immigrés, ceux qui bénéficient de l'aide sociale. En focalisant sur eux l'attention de la population, en inventant ou en exagérant les dangers encourus, on pouvait dissimuler les faillites du système américain.

Un nouveau mouvement Noir pourrait-il dépasser les limites du militantisme des années 1960 en faveur des droits civiques ? Aller au-delà de la spontanéité des révoltes urbaines des années 1970 ? Au-delà du séparatisme pour forger une nouvelle alliance historique entre Blancs et Noirs ?

Déconfinement et Humanisme

Durant cette période de déconfinement, il est tout à fait opportun de considérer que le pragmatisme helvétique a une nouvelle fois fait ses preuves en nous sortant de cette crise sanitaire, dont le caractère urgent n'a pas laissé d'autres choix au Conseil fédéral que d'instaurer des mesures exceptionnelles.

De telles décisions ont, certes, participé aux répercussions négatives sur notre économie, mais il serait mal aisé de réduire la responsabilité de cette crise économique aux seules mesures de confinement. Rappelons que les dégâts économiques que nous constatons aujourd'hui ont été, d'une part, engendrés par le virus lui-même et, d'autre part, par les changements de comportement de la population qui, à tort ou à raison, avait tendance à moins consommer dans les lieux trop fréquentés, par crainte de contracter la maladie. La réalité est bien plus complexe et il serait malvenu de désigner des coupables.

Au centre-ville de Genève, on a l'impression que le COVID-19 n'a jamais atteint nos contrées, ce qui semble assez surprenant au vu des événements que nous venons de traverser. Cependant, bien qu'une bonne partie de la population suisse ait repris son activité professionnelle, ce n'est pas le cas de tout le monde.

En effet, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi et se sont retrouvées au chômage, d'autres ne peuvent même pas en bénéficier en raison de l'irrégularité de leur statut, sans parler des indépendants qui éprouvent des difficultés à payer leurs factures. Certains ont déjà mis la clé sous la porte et d'autres ne vont probablement pas tarder à le faire. Toutes ces personnes vivent la sortie de cette crise comme un véritable cauchemar qui se prolonge.

Cette crise sanitaire nous aura appris à faire preuve d'une grande sollicitude à l'égard des populations les plus à risque de contracter la maladie. En effet, ce sont les mesures fédérales de semi-confinement qui ont protégé nos hôpitaux d'une surcharge redoutée, de préserver la santé de la population et de maintenir le taux de mortalité au plus bas. Comment se fait-il que, soudainement, nos politiciens aient été si bien intentionnés à l'égard des populations les plus à risque ? Est-ce simplement la perspective d'être eux-mêmes autant menacés que leur voisin qui les aurait rendus plus soucieux de l'autre ? Quoiqu'il en soit, alors que nous entrons dans une crise économique nouvelle, il s'agit aujourd'hui, plus que jamais, de faire prendre conscience à la collectivité qu'il existe à Genève et partout en Suisse de nombreuses personnes vivant dans la précarité, qui peinent à joindre les deux bouts et qui sont frappés de plein fouet par les conséquences économiques de cette crise.

Nos politiciens, dont la position privilégiée les immunise contre les difficultés financières, seront-ils en mesure de se rappeler de cette partie non négligeable de la population ?
Feront-ils preuve d'autant d'humanisme qu'en début de crise ?

Edit. Resp. CCC Genève Pôle Communication

NOUVELLES DE LA CCC

Pendant la période de semi-confinement, notre association est restée active. Voici les nouveautés que nous tenions à vous communiquer :

Site internet

- Le site internet de la CCC (www.cccgeneve.com) a été lancé et il est mis à jour régulièrement, notamment par la publication d'articles et la tenue de l'agenda des cours.
- Chaque membre de la CCC est encouragé-e à proposer un article afin d'alimenter le site internet et/ou la newsletter.

Pôle Employabilité

- Sous l'impulsion de Mirjeta Veseli, responsable du pôle employabilité, elle et son équipe ont élaboré un projet qui consiste à créer un secrétariat qui aura comme mission de trouver des solutions d'employabilité pour les femmes portant le foulard.
- Le pôle est actuellement en train d'œuvrer pour lever des fonds qui serviront à financer les activités de ce secrétariat.
- Si vous connaissez des organismes/institutions qui pourraient nous aider financièrement, n'hésitez pas à nous en faire part !

Pôle Recensement

- L'islamophobie est une réalité à Genève. C'est pourquoi la CCC s'engage à répertorier tous les actes islamophobes qui lui sont adressés afin de les utiliser à des fins statistiques.
- Dorénavant, chaque personne témoin d'actes islamophobes a la possibilité de signaler l'acte à travers notre site internet en cliquant sur le bouton "Signaler un acte" sur la page d'accueil. Ce bouton renvoie à un formulaire qu'il s'agit de remplir et nous renvoyer. Plus nous aurons de cas rapportés, plus nous aurons de la matière afin de faire prendre conscience à la collectivité que l'islamophobie existe à Genève et qu'elle doit être reconnue.
- Nous vous invitons donc à être proactifs en nous rapportant les cas de discrimination et en parlant de nos actions autour de vous.

Pôle Juridique

- Ce pôle travaille étroitement avec le pôle recensement.
- Avec l'accord de la personne ayant signalé un acte islamophobe, nous avons la possibilité de relayer le cas à une avocate de la place genevoise, laquelle examine si celui-ci peut faire l'objet d'une procédure judiciaire.

Pôle Projets

- Ce pôle œuvre à la réalisation d'un EMS adapté aux besoins de la population genevoise de confession musulmane.
- En 2020, les objectifs sont la réalisation d'un plan architectural ainsi que la réalisation d'un budget détaillé comprenant 3 années de frais de fonctionnement.

Tarif étudiant pour la formation à la citoyenneté

- Dorénavant, les étudiant-e-s bénéficient d'un tarif réduit, soit CHF 30.- par année (au lieu de CHF 50 .-) pour la formation à la citoyenneté.

Membres de la CCC

- Pour mener à bien ses projets, la CCC a besoin de ressources humaines et financières. C'est pourquoi nous nous sommes fixés comme objectif d'atteindre 100 membres d'ici la fin de l'année 2020.
- Nous avons besoin de la participation de chacun-e d'entre vous ! Vous êtes donc vivement encouragé-e-s à parler de l'association autour de vous.

Vacances d'été/reprise des cours

- Durant les vacances d'été, il n'y aura pas de cours sur la citoyenneté. Ceux-ci reprendront le samedi 5 septembre 2020.
- Néanmoins, les pôles d'action restent actifs. N'hésitez donc pas à vous manifester si vous souhaitez donner un coup de main à l'un de nos pôles.

Cotisations

- Nous vous remercions de penser à verser votre cotisation pour l'année 2020.

IBAN : CH94 0900 0000 1524 8381 2

Pour finir, nous tenons à remercier les membres pour leur engagement et leur fidélité et en profitons pour souhaiter la bienvenue aux membres qui nous ont rejoints récemment.

Adhérez à la CCC Genève
Ensemble pour un monde meilleur

Info@cccgeneve.com